

Où se classe un ouvrier titulaire d'un CATP dans la convention du bâtiment ?

Réponse courte

Directement en **B2**, ou en **D2** pour les métiers de mécanicien, soudeur, serrurier et forgeron. L'annexe II définit B2 comme le « salarié avec CATP après la fin de l'apprentissage », sans exiger de passage préalable par les niveaux Bd et B1.

Le titulaire d'un **CCM** suit un chemin plus long : il accède à B2 après avoir passé cinq années en B1. Dans le groupe D, le salarié sans CATP atteint D2 après six années en D1.

Le Code du travail ajoute une garantie qui prime sur la classification conventionnelle. L'article L.222-4 majore le salaire social minimum de vingt pour cent pour tout salarié « qualifié », c'est-à-dire titulaire d'un certificat reconnu de niveau CATP ou DAP au moins — le détenteur d'un CCM ou d'un CCP l'étant après **deux années de pratique** dans le métier. Ce plancher de 19,2231 € de l'heure s'impose quel que soit le groupe attribué.

Définition

Le **salarié qualifié** au sens de l'article L.222-4 exerce une profession comportant une qualification usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel, reconnu par l'État luxembourgeois et d'un niveau au moins équivalent au CATP ou au DAP.

L'**entrée directe** conventionnelle dispense le titulaire d'un CATP des échelons inférieurs de son groupe. Elle ne dispense pas des exigences de sécurité propres à son niveau.

Questions fréquentes

Comment faire reconnaître un diplôme étranger de niveau CATP ?

Par le ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions, sur avis du ministre du Travail — formalité indispensable pour ouvrir le plancher qualifié.

Où se classe un ouvrier titulaire d'un CATP dans le bâtiment ?

Directement en B2, ou en D2 pour les métiers de mécanicien, soudeur, serrurier et forgeron, sans passer par les échelons inférieurs.

Quel parcours suit un titulaire de CCM dans la classification du bâtiment ?

Il accède à B2 après avoir passé cinq années en B1, contrairement au titulaire d'un CATP qui y entre directement.

Qui est salarié qualifié au sens du salaire social minimum ?

Le titulaire d'un certificat officiel reconnu de niveau CATP ou DAP au moins, ou d'un CCM ou CCP après deux années de pratique dans le métier concerné.

Un titulaire de CATP classé en groupe A est-il correctement payé ?

Non. L'article L. 222-4 lui garantit 19,2231 € de l'heure, soit 2,36 € de plus que le taux A2, et l'écart est sanctionné par l'article L. 222-10.

Conditions d'exercice

Chaque titre ouvre un accès différent.

Titre	Classement conventionnel	Plancher légal
CATP ou DAP, métiers du groupe B	B2 dès la fin de l'apprentissage	Salaire social minimum qualifié
CATP, métiers du groupe D	D2 dès la fin de l'apprentissage	Salaire social minimum qualifié
CCM, groupe B	B2 après cinq années en B1	Qualifié après deux ans de pratique — L.222-4
CCP	Selon le métier	Qualifié après deux ans de pratique — L.222-4
Sans CATP, groupe D	D2 après six années en D1	Salaire social minimum non qualifié
Équivalence de certificat étranger	Reconnue par le ministre de l'Éducation nationale sur avis du ministre du Travail	—

Modalités pratiques

La comparaison entre le taux conventionnel et le plancher légal détermine ce qui est dû.

Situation	Taux conventionnel	Plancher légal	À payer
Titulaire d'un CATP classé A2	16,8611 €	19,2231 €	19,2231 €
Titulaire d'un CATP classé Bd	19,2227 €	19,2231 €	19,2231 €
Titulaire d'un CATP classé B1	19,5382 €	19,2231 €	19,5382 €
Titulaire d'un CATP classé B2	20,3717 €	19,2231 €	20,3717 €
CCM après deux ans de pratique, classé B1	19,5382 €	19,2231 €	19,5382 €

Pratiques et recommandations

Un CATP classé en groupe A est en infraction immédiate. L'écart au plancher légal atteint 2,36 € de l'heure, plus de 400 € par mois, et l'article [L.222-10](#) punit d'une amende de 251 à 25 000 € les salaires inférieurs aux taux applicables.

Le certificat détenu fait la qualification, pas le poste occupé. Pour le CCM ou le CCP, il faut deux années de pratique dans le métier concerné : affecter un titulaire de CATP à des tâches de manœuvre ne fait pas disparaître le plancher qualifié.

Faites reconnaître les équivalences avant l'embauche. Le ministre de l'Éducation nationale reconnaît celles des certificats de niveau CATP ou DAP, sur avis du ministre du Travail — une formalité décisive dans un secteur largement frontalier.

Cadre juridique

Référence	Objet
Annexe II, groupe B, CCT Bâtiment 2025	Entrée directe en B2 du titulaire d'un CATP, cas du CCM
Annexe II, groupe D, CCT Bâtiment 2025	Entrée en D2 avec CATP, ou après six années en D1
Annexe III CCT Bâtiment 2025	Barème des salaires horaires par niveau
Art. <u>L.222-4</u> (1) du Code du travail	Majoration de vingt pour cent du salaire social minimum
Art. <u>L.222-4</u> (2) du Code du travail	Définition du salarié qualifié, certificats officiels, CCM et CCP
Art. <u>L.222-10</u> du Code du travail	Amende pour salaires inférieurs aux taux applicables

Le salaire social minimum qualifié s'impose à tout titulaire d'un certificat de niveau CATP, quel que soit son groupe conventionnel. Un tel salarié classé en groupe A est payé sous le plancher légal.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.